

Les cultes face au coronavirus

Le Point, 15 mars 2020 par Valentine Arama

À seulement quelques semaines de plusieurs fêtes majeures, les fidèles des différentes religions sont invités à adapter leurs pratiques.

« Ne pas embrasser les personnes, les livres de prières, les mezouzoth et les Sifré-Torah. » Pour lutter contre la propagation du coronavirus, les rabbins et les présidents de communauté ont transmis des consignes strictes. À la synagogue, les fidèles doivent désormais s'asseoir à un mètre les uns des autres, séparés par un siège d'écart. Les offices, eux, sont raccourcis et divisés, pour éviter les rassemblements de plus de cent personnes. Quant aux « événements familiaux », comme les mariages, ils sont reportés sine die, ou limités en termes de participants.

« Nous avons interdit aux enfants de moins de treize ans de se rendre à la synagogue, tout comme aux personnes âgées et fragiles », souligne Joël Mergui, le président du Consistoire de Paris. À moins de quatre semaines du début de Pessah, la Pâque juive, Joël Mergui rappelle que dans le judaïsme, c'est le respect de la vie humaine qui doit primer. « Toutes les mesures doivent être prises au regard de ce principe, quitte à bousculer ses habitudes religieuses, à transgresser les lois », stipule le médecin de formation. C'est dans ce contexte que la « tahara », le rite de purification du corps des défunts, a été strictement interdite. « La proximité avec le corps présentait un trop gros risque », précise le rabbin Gabriel Farhi au Point.

De son côté, le Conseil français du culte musulman (CFCM) a demandé à toutes les mosquées de « suspendre l'organisation des prières du vendredi ». L'instance, principal interlocuteur de l'État sur le culte musulman, a également appelé « toutes les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes malades ou qui souffrent de troubles respiratoires ou de handicaps à ne pas se rendre à la mosquée ». « Conformément aux décisions du ministère des Solidarités et de la Santé, et suivant les avis religieux prodigués par nos imams, la grande prière du vendredi (salat aljumu'a) ne sera pas célébrée, et ce jusqu'à nouvel ordre », avait déjà fait savoir la Grande Mosquée de Paris dans un communiqué publié ce lundi.

« Il est essentiel que les fidèles musulmans participent activement, dans leur comportement, à ralentir la propagation de l'épidémie », a précisé le recteur Chems-eddine Hafiz. Il ajoute que la Grande Mosquée de Paris « continue à accueillir les fidèles pour les cinq prières quotidiennes, mais leur préconise vivement de les accomplir en privé ».

Depuis quelques semaines, le coronavirus a également des conséquences sur la messe. En pleine période de carême, les prêtres catholiques ont été invités à vider l'eau des bénitiers, à ne pas faire procéder à « l'échange de paix » (geste qui consiste à serrer la main ou à faire la bise à ses voisins), à suspendre la communion eucharistique dans la bouche et à ne plus distribuer de vin aux fidèles. « En ce qui concerne la Semaine sainte, nous attendons de voir où on en sera, notamment pour la célébration de Pâques », explique Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre.

Depuis l'allocution du président de la République de jeudi soir, des mesures supplémentaires ont été mises en place dans les diocèses. « Nous avons pris la décision de ne pas tenir de messe publique ce dimanche en Île-de-France », prévient Mgr Rougé, qui invite les fidèles à préférer les messes en semaine. Les fidèles catholiques sont donc dispensés « de l'obligation dominicale » d'aller à la messe. En province, elles ne doivent pas dépasser le seuil de 100 personnes.

« Nous voulons offrir des moyens de prier tout en respectant les consignes du gouvernement », souligne ce Mgr Rougé. L'évêque ajoute que son diocèse a été contraint de suspendre beaucoup d'activités auprès des jeunes, comme le scoutisme ou les cours de catéchisme. « Nous voulons cependant trouver des moyens créatifs pour continuer d'animer la prière et accompagner les fidèles », dit Mgr Rougé, qui évoque les réseaux sociaux pour maintenir le lien. Pour pallier l'annulation des messes dominicales et maintenir le lien, la chaîne catholique KTO a par exemple annoncé renforcer la prière sur son temps d'antenne. À partir de lundi, la chaîne diffusera deux messes par jour en plus des rendez-vous de prière.

https://www.lepoint.fr/societe/les-cultes-face-au-coronavirus-15-03-2020-2367182_23.php#